

Zeitschrift:	Revue suisse de photographie
Herausgeber:	Société des photographes suisses
Band:	8 (1896)
Heft:	12
Artikel:	Le système des "épreuves américaines"
Autor:	Meiner, Johannes
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-525389

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le système des « épreuves américaines ».

El peut être de quelque intérêt pour l'un ou l'autre des lecteurs de la *Revue* d'expliquer ce titre. Pour comprendre l'utilité des « épreuves américaines », il faut abandonner tout préjugé contre ce qui vient d'Amérique et lire avec attention comment la méthode des épreuves se pratique au pays de l'oncle Jonathan.

Nous voici chez le photographe ; rien d'extraordinaire à noter en ce qui concerne la réception et la pose. Mais lorsque on parle aux clients des épreuves qu'ils peuvent recevoir 24 heures après la pose, soit donc le lendemain, il arrivera souvent de les voir agréablement surpris. Le lendemain, les curieux ne manqueront pas de venir voir les épreuves. Elles leur sont présentées dans une enveloppe avec deux pièces de carton et introduites dans un papier mince. Les indications qui y sont imprimées servent à instruire le public quant à la manière de traiter cette espèce d'épreuve. En sortant l'image, le client — chose étonnante — n'attache absolument pas d'importance au fait qu'elle ne soit ni fixée, ni virée, non plus que collée et retouchée. Telles sont les épreuves américaines ! Pour qu'elles n'effrayent pas l'œil inhabitué de votre public, il est bien entendu que le temps de pose et l'expression aient été absolument bons. Puis il est nécessaire également que l'épreuve soit bien claire pour rendre moins visibles les traits et les taches, qu'elle soit vignettée proprement et coupée finalement dans le format demandé par le client.

Ne croyez pas que les Américains accepteraient une chose qui ne fût pas d'une valeur absolument pratique. Vous trouverez le système des épreuves prescrit chez tous nos collègues transatlantiques depuis le plus petit atelier jusqu'aux temples les plus renommés de notre bel art. Les photographes aussi bien que la clientèle, en sont très satisfaits. Permettez-moi de vous en indiquer en premier lieu les avantages.

Il en résulte d'abord la possibilité de délivrer les épreuves aussi vite que possible. Ne croyez pas que le public n'estime votre ouvrage que quand il vous faut beaucoup de temps pour le faire. Il vous sera au contraire reconnaissant de pouvoir satisfaire sa curiosité au plus vite et il en résultera dans la plupart des cas une prompte commande. C'est aussi le caractère éphémère des épreuves qui y aide avantageusement, puisque celles-ci se gâtent au bout de quelques jours.

La perte des matériaux est aussi bien diminuée ; s'ils font refaire la pose ; s'il n'y a pas de retouche inutile. Même vis-à-vis des mauvais clients on est préservé de désagréments trop grands. Les épreuves qui ne sont pas finies ne leur serviront pas à grand chose et pourvu qu'ils aient payé une avance, nous rattraperons à peu près les frais.

Reste encore la satisfaction qu'avec ce système une fois accepté universellement, il n'y aura plus possibilité pour certains individus de courir d'un atelier à un autre se faire faire des épreuves, sans pour cela jamais songer à payer ni à faire de commande. L'épreuve américaine se venge dans ces cas au moins par la « disparition complète ».

Un autre avantage est de pouvoir à l'aide de l'épreuve non finie s'entendre avec la clientèle quant aux changements désirés par celle-ci. Pour terminer, encore une observation toute personnelle qui me semble de la plus grande importance : Le règlement des comptes se fait plus vite, si le public est servi plus promptement.

Maintenant, je vais vous expliquer les avantages du système américain pour la clientèle.

C'est en premier lieu la joie de se voir sans « retouche ».

- Ne riez pas, il existe pourtant un grand nombre de gens raisonnables qui préfèrent se voir tels qu'ils sont plutôt que de voir enlever le caractère d'un portrait par une retouche mal placée. Il est assez rare que la clientèle devine à quoi elle doit de ne pouvoir approuver votre travail, or cela vient du zèle trop grand de votre retoucheur. Le système américain apprend au public à se voir sans flatterie. Une pose nouvelle sera faite plus volontiers en cas de défauts évidents, puisqu'on n'a pas à compter avec les frais des matériaux. La perte se borne jusqu'ici à une plaque et à un morceau de papier sensible ce qui est plus facile à supporter que le risque de perdre sa clientèle en refusant des poses nouvelles.

Le photographe serait certainement plus vite disposé à en faire, s'il n'avait pas en dehors des dépenses du matériel, celles du travail. L'épreuve telle qu'on la délivre en Europe, est terminée, c'est-à-dire qu'elle est retouchée, montée et satinée, ce qui nous oblige à la faire payer. Il peut arriver facilement que, malgré l'exécution soignée de la partie technique de votre travail, celui-ci ne soit cependant pas approuvé des clients. D'abord on vous fera toutes espèces de remarques qui vous fâchent, finalement on vous payera l'épreuve sans vous faire de commande. Pour moi, c'est perdre un client. En faisant des épreuves américaines, la chose est plus simple : vite vous refaites la pose en évitant les fautes signalées. La clientèle sera contente et récompensera votre peine par une commande puis elle vous recommandera à ses amis.

Il y a deux ans que j'ai introduit la méthode que je viens de décrire. Dans mon atelier, toutes les épreuves grandes ou petites, sont délivrées à la manière américaine. Le public

approuve beaucoup ce système et s'y est très vite habitué. Je n'ai presque jamais eu de plaintes ni de malentendus et j'ai pu servir ma clientèle avec la plus grande promptitude.

Si jamais l'un ou l'autre de mes collègues faisait un essai, je serais très réjoui d'entendre parler de son succès dans ce journal. Avec un peu de courage on arrive. Vous vous apercevrez bientôt que notre clientèle est très accessible à tout ce qui est vraiment pratique.

Johannes MEINER.

